

COVID-19 : DÉFIS ET MODALITÉS D'UNE SORTIE DE CRISE ET D'UNE REPRISE DES ACTIVITÉS AU BURKINA FASO



Source : <https://www.thenewhumanitarian.org>

**Rapport, Avril 2020
Ouagadougou, Burkina Faso**

Table des matières

Remerciements	3
Introduction.....	4
I. Du secteur de la santé, de l'eau et de l'assainissement	5
A) Constats et analyse.....	5
B) Principaux défis	7
C) Recommandations	7
II. Du secteur de l'éducation	9
A) Constats et analyse.....	9
B) Principaux défis	10
C) Recommandations	12
III. Du secteur de la recherche.....	14
A) Constats et analyse.....	14
B) Principaux défis	14
C) Recommandations	15
IV. Du secteur de l'économie	15
A) Constats et analyse.....	15
B) Principaux défis	17
C) Recommandations	17
V. Du secteur de la sécurité.....	19
A) Constats et analyse.....	19
B) Principaux défis	19
C) Recommandations	20
VI. Du secteur du dialogue, du pacte social et de la communication	21
A) Constats et analyse.....	21
B) Principaux défis	22
VII. De l'implication des femmes et filles dans la lutte contre le COVID-19	24
A) Constats et analyse.....	24
B) Principaux défis	25
C) Recommandations	25
VIII. Du secteur de l'intégration régionale	27
A) Constats et analyse.....	27
B) Principaux défis	28
C) Recommandations	28
Conclusion	29
Bibliographie	31
Références Internet	32
Les Auteurs.....	35

Remerciements

Ce travail de réflexion et d'analyse a été rendu possible grâce à la bonne volonté et au dévouement de plusieurs spécialistes et experts qui ont accepté bénévolement de contribuer à l'élaboration de ce rapport. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre gratitude pour leurs idées et pour le temps consacré.

Nos vifs remerciements vont également aux auteurs de ce rapport qui ont travaillé durement pour la production du document et particulièrement à **Mme Salimata NEBIE/ CONOMBO** et **au Dr Poussi SAWADOGO** avec qui nous en avons assuré la coordination.

Le Président du Groupe



Dr Zacharia TIEMTORÉ

Introduction

Le COVID-19 qui sévit au Burkina Faso depuis le mois de mars 2020 constitue un problème de santé publique sans précédent à l'échelle nationale et mondiale. Cette pandémie a fragilisé les institutions, a ébranlé l'équilibre social et causé un ralentissement économique généralisé. En décembre 2019, l'épidémie touchait principalement la Chine et ses voisins avant de se disséminer dans le reste du monde, en Europe et particulièrement aux États-Unis. L'Afrique reste le continent le moins atteint mais la pandémie progresse et affecte particulièrement les pays du Maghreb et l'Afrique du Sud. Le Burkina Faso est un des pays les plus touchés en Afrique de l'Ouest avec six cent vingt-neuf (629) cas confirmés dont 41 décès au 24 avril 2020.

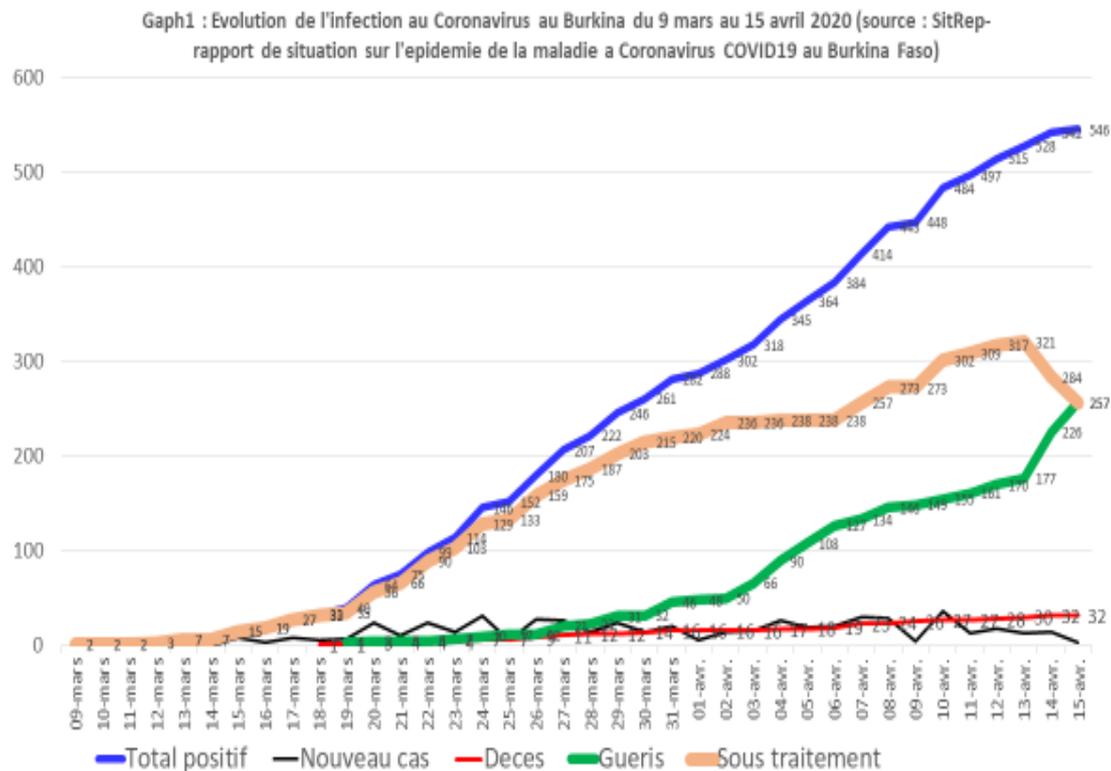
Compte tenu de la vitesse de propagation de la pandémie, l'OMS rappelle l'importance de maintenir les efforts de prévention, d'alerte précoce et d'intervention dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest. La situation géographique du Burkina Faso en fait un carrefour d'échanges à l'échelle de la sous-région, principalement avec le Mali et la Côte d'Ivoire, créant ainsi un mouvement constant d'individus et favorisant la propagation des virus par voie terrestre. L'isolement de fait du Burkina Faso (tous les pays voisins ont fermé leurs frontières), s'il perdure, finira par asphyxier le pays et provoquer des troubles sociaux à même d'impacter négativement la stabilité politique du pays. Le Burkina Faso est plongé dans une grave crise humanitaire (plus de 800 000 personnes déplacées internes) et à une insécurité sur ses régions Nord, Est, Ouest, Centre-Nord et Sahel depuis 2016. La prise en compte de ce contexte sécuritaire inquiétant constitue un élément important dans la définition du plan de sortie de la crise sanitaire.

Entre le défi de maintenir les dispositifs de prévention, de soins aux malades du COVID-19 et la nécessité d'anticiper la gestion des effets d'une épidémie qui a déjà provoqué des décès, la mise en quarantaine de plusieurs villes du pays y compris Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, l'arrêt de l'enseignement sur le territoire national et un ralentissement économique, il est primordial de réfléchir et de contribuer à orienter l'action collective. D'où cette initiative citoyenne regroupant des hommes et des femmes d'expérience constitués en groupes thématiques pour identifier et analyser les grands défis sectoriels et formuler des recommandations aux différents acteurs. La méthodologie a consisté à identifier et définir les défis et problèmes auxquels le pays est confronté, à faire des lectures pertinentes, à rassembler et analyser des données officielles, à consulter divers experts pour recueillir leurs avis et challenger les propositions issues des travaux. Le présent rapport est une synthèse des principales analyses et conclusions relatives aux secteurs de la santé, de l'eau, l'hygiène et l'assainissement, de l'éducation, de la recherche, de l'économie, de la sécurité, du dialogue, du pacte social et de la communication, de l'implication particulière des filles et des femmes et de l'intégration régionale.

I. Du secteur de la santé, de l'eau et de l'assainissement

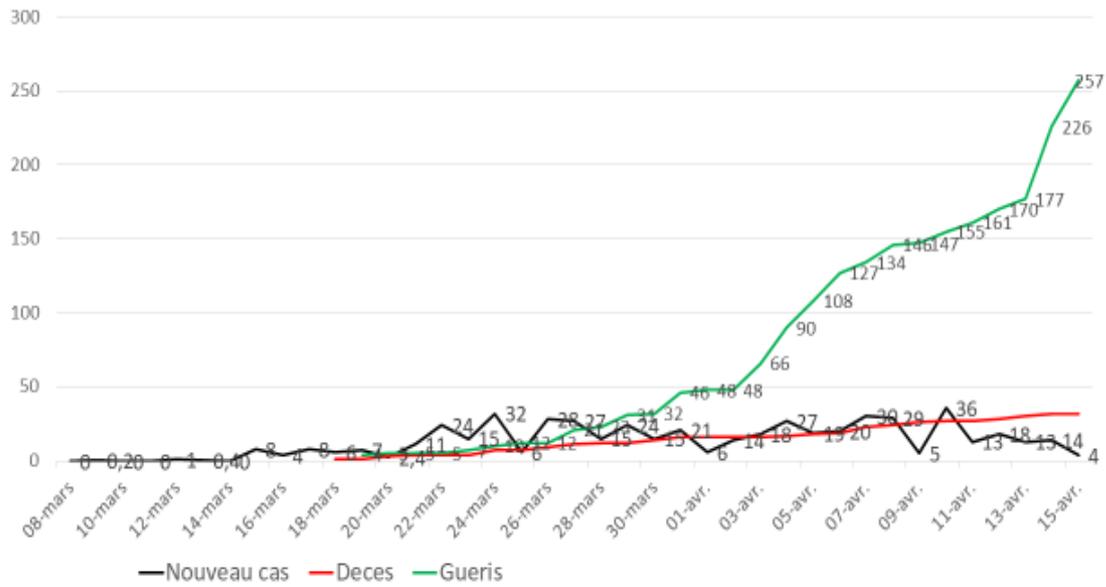
A) Constats et analyse

La pandémie du COVID-19 nous rappelle combien la santé est essentielle à l'activité humaine. Elle met en évidence les limites de notre système sanitaire caractérisé par le sous-équipement des structures, le manque d'espace d'accueil, le manque de formation, etc. Cette pandémie pose surtout le problème de l'existence puis de la mise en œuvre d'une stratégie de lutte cohérente et adaptée face aux maladies de cette nature. Elle met également en exergue l'importance de l'investissement dans le secteur de la santé afin de disposer d'un système robuste, accessible à tous et particulièrement aux plus démunis. Plusieurs semaines se sont écoulées depuis l'annonce des premiers cas au Burkina Faso. Même si ce temps est très court pour tirer des conclusions sur l'évolution de l'épidémie dans le pays, il permet néanmoins de faire quelques constats. Les chiffres liés au COVID-19 indiquent, certes, que le nombre de cas augmente au Burkina Faso (voir graphiques¹) mais que celui des cas graves qui laissait craindre, au début, un débordement de nos structures sanitaires reste relativement faible. Dans ces circonstances, une bonne prise en charge des différents cas diagnostiqués s'avère essentielle, de même que le renforcement de la prévention.



¹ Graphiques conçus par Dia Sanou, PhD, cPHN. Social Innovation for Action in Public Health Nutrition

Grap2 : Evolution de l'infection au Coronavirus au Burkina du 9 mars au 15 Avril 2020 (source de donnees: SitRep- rapport de situation sur l'epidemie de la maladie a Coronavirus COVID19 au Burkina Faso)



Le lavage des mains est l'une des solutions efficaces de prévention dictées par les autorités sanitaires. Le respect de cette mesure et notre maintien en bonne santé passent par l'accès de tous à l'eau, l'hygiène et à l'assainissement. Sans accès à ces services sociaux de base, la victoire sur le COVID-19 reste inaccessible. Or au 31 décembre 2019, le Burkina Faso a un taux d'accès à l'eau potable de 75,4% au niveau national avec une inégale répartition entre les régions et entre les communes et 69 villages sont sans aucun accès. 41,3% des écoles et 16,6% des centres de santé n'ont pas d'équipement de point d'eau potable. Les taux d'accès en milieu urbain et en milieu rural sont respectivement de 93% et de 68,4%. Le taux national d'accès à l'assainissement est seulement de 23,6%. Le taux d'accès en milieu urbain est de 38,40% contre 17,6% en milieu rural. Les populations ont un faible accès à l'hygiène basique. Il est clair que le faible accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement est un facteur aggravant de la pandémie du Coronavirus.



Image 1 : Personnes puisant de l'eau en milieu rural (source : <https://lefaso.net>)

Contre la pandémie du Coronavirus, le gouvernement a élaboré et adopté un plan de riposte assorti de mesures sanitaires et sociales. Dans son discours du 02 avril 2020, le Président du Faso a annoncé des mesures sociales dont celles en matière d'eau et d'assainissement. Il s'agit de la prise en charge des factures d'eau des ménages moyens.

Cette mesure concerne « les factures d'eau de la tranche sociale de 0 à 8 mètres cubes et la gratuité de la consommation au niveau des bornes fontaines, l'annulation des pénalités sur les factures de l'ONEA et la prise en charge des factures d'eau des marchés et yaars. La riposte sectorielle coûtera à la nation environ six (6) milliards de francs CFA en trois mois et bénéficiera à 5 425 825 personnes en milieu urbain ». Malgré ces efforts, des millions de Burkinabè, notamment en milieu rural, ne sont pas touchés par ces mesures.

B) Principaux défis

- Dans le domaine de la santé, les défis sont :
 - Sortir de l'épidémie tout en préservant la santé des Burkinabè et en maintenant une stabilité économique et sociale ;
 - Analyser et comprendre le comportement du coronavirus (SARS-CoV-2) dans notre milieu afin de disposer de données médicales exploitables ;
 - Réengager l'ensemble de la pyramide sanitaire nationale (depuis le CSPS jusqu'au CHU) ;
 - Doter tout le personnel de cette pyramide sanitaire en équipements de protection individuelle (EPI) ;
 - Équiper tous les hôpitaux de district, les CHR, les CHU, le laboratoire national de santé publique et même certains centres privés d'intérêt général en matériel de diagnostic des laboratoires ;
 - Investir dans la recherche médicale ;
 - Développer l'industrie pharmaceutique nationale ;
 - Promouvoir la production des équipements et consommables médicaux.
- Dans le domaine de l'eau, l'hygiène et l'assainissement, il s'agit de :
 - Donner accès à tous à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement, particulièrement aux populations vivant en milieu rural ;
 - Augmenter les taux d'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement car la faiblesse des taux actuels constitue un facteur aggravant de la pandémie.

C) Recommandations

Nous recommandons pour le secteur de la santé :

- Au Gouvernement :
 - Faire un audit indépendant de la gestion de la crise du COVID-19 au Burkina Faso ;
 - Investir dans la formation des spécialistes en santé publique et en santé communautaire ;
 - Renforcer l'équipement du personnel et des structures sanitaires ;
 - Mettre en place un dispositif permettant de tester les traitements proposés par des tradi-thérapeutes nationaux et africains ;
 - Soutenir la production locale d'équipements et de consommables médicaux ;
 - Développer la recherche médicale ;
 - Mettre en œuvre la fonction publique hospitalière ;

- Convoquer en urgence une concertation avec les acteurs clefs de la santé pour réussir le maintien du cordon sanitaire ;
 - Collaborer avec la société civile pour amplifier l'application des mesures de prévention ;
 - Former une cohorte spéciale de femmes et de jeunes en santé préventive et hygiène communautaire ;
 - Mettre en place une unité permanente de prévention des maladies dans les collectivités impliquant les populations ;
 - Collaborer avec les pays voisins pour harmoniser l'information sur les épidémies au profit des populations ;
 - Évaluer l'efficacité des mesures sociales sur le secteur de la santé ;
 - Développer une initiative multisectorielle pour renforcer la résilience sanitaire des personnes déplacées.
- A la Société civile :
 - Poursuivre, en collaboration avec les structures étatiques, les campagnes d'information et de sensibilisation sur le COVID-19 et les autres maladies infectieuses ;
 - Faire le plaidoyer pour la mise à disposition à grande échelle de kits de tests du COVID-19.

Nous recommandons pour le secteur de l'eau, l'hygiène et l'assainissement :

- Au Gouvernement :
 - Prioriser l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans les actions de riposte contre le COVID-19 et dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de sortie de crise sanitaire ;
 - Prioriser l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans les programmes de santé, d'éducation, d'eau et assainissement et à court terme dans la loi rectificative de finance 2020 ;
 - Fournir dans de brefs délais un meilleur accès à l'eau, l'hygiène et à l'assainissement au CHU de Tengandogo qui reçoit les malades du COVID-19 ainsi qu'aux autres structures sanitaires ;
 - Fournir de l'eau aux 69 villages du Burkina Faso qui ont 00% de taux d'accès à l'eau potable ;
 - Fournir un accès à l'eau potable aux 41,3% des écoles et 16,6% des centres de santé qui ne disposent pas d'équipement de point d'eau potable ;
 - Doter les écoles, les centres de santé et toutes autres institutions publiques de dispositifs de lavage des mains ;
 - Augmenter le budget de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans la loi rectificative 2020 pour permettre la prise en charge des actions de riposte contre le COVID-19 ;
 - Réaliser l'effectivité du droit d'accès à l'eau et à l'assainissement au Burkina Faso en augmentant substantiellement les taux et en réduisant les disparités.
- A la société civile et aux citoyens :
 - Organiser des campagnes de sensibilisation sur le lavage des mains comme moyen efficace de prévention des maladies telles que l'infection au COVID-19 et les maladies diarrhéiques ;

- Conduire des campagnes de plaidoyer en faveur de l'adoption et de l'application de politiques sur les droits d'accès à l'eau et à l'assainissement ;
- Mener des actions de veille et d'interpellation du Gouvernement sur les engagements pris en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement.

Il est important de prioriser l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans l'élaboration d'une stratégie de sortie de crise sanitaire et de relance des activités. Cela passe notamment par la prise de mesures sanitaires et d'hygiène adéquates et leur application rigoureuse afin de renforcer la résilience des populations. L'État doit donc accompagner les populations en rendant disponibles les masques et les dispositifs de lavage des mains mais également l'eau potable en quantité et en qualité. L'équipement des centres de santé est aussi indispensable pour une prise en charge adéquate des patients et une protection du personnel soignant.

II. Du secteur de l'éducation

A) Constats et analyse

La fermeture des établissements scolaires et universitaires, visant à faire face au COVID-19 et intervenue le 16 mars 2020 à la suite d'un communiqué signé du Porte-parole du Gouvernement, a un impact important sur les étudiants et élèves pour qui les cours se sont arrêtés brutalement. Cette pandémie vient fragiliser davantage le système éducatif burkinabè, déjà touché par la crise sécuritaire qui a entraîné la fermeture de milliers d'écoles. A la date du 03 février 2020, il avait été dénombré par le Ministère en charge de l'éducation nationale, 2405 écoles fermées affectant 325 245 élèves et 10 048 enseignants. A cela s'ajoute la fronde syndicale consécutive à l'extension de l'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS) aux indemnités et primes des agents du public. Dans ce contexte déjà fragilisé, il est important d'atteindre l'objectif suivant : trouver des solutions pour permettre aux millions d'élèves et d'étudiants de pouvoir terminer l'année académique 2019-2020 dans des conditions acceptables. Ceci est d'autant plus important qu'au niveau du primaire et du secondaire, deux trimestres sur les trois que compte l'année scolaire ont déjà été effectués dans le public comme dans le privé. Déclarer une année blanche, après tous ces efforts, représenterait un coût humain et financier énorme pour un pays déjà en difficulté.



Image 2 : école au Burkina Faso (Source : <https://www.burkinaonline.com/bf/>)

Pour pallier l'arrêt des cours, des initiatives telles que la télé éducative, la radio scolaire ou les cours en ligne sont expérimentées. Ces solutions, difficilement mises en œuvre pour la plupart, peinent à être généralisées. Il faut rappeler que dans le contexte du Burkina Faso, les solutions de formation à distance ou encore de e-learning sont difficiles à mettre en place à grande échelle dans l'immédiat. En effet, de nombreux Burkinabè, dont la majorité est rurale (selon les données de la Banque mondiale, 71% de la population était rurale en 2018), n'ont toujours pas accès à l'électricité, à la radio et à la télé. Selon le Ministère de l'énergie, le taux de couverture électrique nationale en 2017 était de 36,08% avec un taux d'électrification au niveau rural de 3,27%. La plupart des Burkinabè n'ont également pas accès à un ordinateur ou à un téléphone intelligent. Le taux de pénétration de l'internet mobile était de 29,3% au troisième trimestre de 2019 selon l'observatoire des marchés (ARCEP, 2019). Il importe de signaler également que la connexion Internet au Burkina Faso est très précaire et ne permet pas un usage aisé dans le cadre du e-learning. Les coûts de connexion restent également élevés. Rappelons également que même en présence d'infrastructures et d'outils technologiques, la formation à distance présente d'autres exigences : une familiarité et une maîtrise des outils technologiques, une autonomie de l'apprenant et une approche pédagogique ouverte, dialogique et créative de l'enseignant.

Sauf à pouvoir se faire encadrer par ses parents ou par un aîné, eux-mêmes lettrés et dotés de capacités pédagogiques, un enfant du primaire ou du post-primaire n'est pas assez autonome pour suivre et assimiler un cours tout seul. De plus, la formation à distance qui se limiterait à enregistrer et à mettre à la disposition d'apprenants des cours sur divers supports, mésestime l'intérêt et l'importance du médiateur humain dans le processus d'apprentissage. La formation à distance ne peut pas s'improviser dans un environnement éducatif précaire dans lequel les acteurs n'y sont pas préparés et n'ont pas toutes les compétences nécessaires. Elle pourrait constituer une réponse ponctuelle pour permettre, dans une certaine mesure, la continuité des apprentissages pour un certain nombre d'élèves et d'étudiants mais elle ne peut pas remplacer, dans le contexte du Burkina Faso, les cours en présentiel et en constituer une alternative crédible et durable. Dans une situation d'urgence, il est fondamental d'agir sur la base d'acquis ou de pratiques maîtrisées afin de ne pas rajouter à la fébrilité et à l'inquiétude déjà bien présentes de la difficulté.

B) Principaux défis

L'un des défis majeurs dans le secteur de l'éducation est de parvenir à reprendre les cours rapidement pour achever l'année scolaire et universitaire 2019-2020 dans un contexte marqué par la présence du COVID-19 et par une grève des principaux syndicats de l'éducation. Il s'agit également de pouvoir offrir un enseignement aux élèves dont les écoles ont été fermées à la suite d'attaques armées et ceux qui ont dû se déplacer pour sauver leurs vies. Pour ce faire, il faudrait élaborer un plan de reprise qui aurait l'adhésion des différentes parties prenantes et qui rassurerait chacun des acteurs.

Options	Avantages	Inconvénients
<u>Scénario 1</u> : Reprise au mois de mai dans le respect des mesures préventives. Réorganisation du calendrier scolaire, des programmes et des classes, examens nationaux reportés de quelques semaines	Pouvoir terminer et valider l'année pour tous. Ne pas empiéter sur l'année scolaire 2020-2021	L'année sera plus longue et les vacances scolaires écourtées
<u>Scénario 2</u> : Mettre tout le monde en vacances dès à présent et recommencer les cours au mois de juillet pour terminer l'année scolaire 2019-2020 et organiser les examens au mois de septembre. Commencer l'année scolaire 2020-2021 avec un décalage de deux semaines	Bénéficier de plus de temps pour espérer contenir l'épidémie	Il faudra faire cours pendant la saison des pluies, ce qui est très difficile dans les zones rurales. Il n'y aura pas de repos entre les deux années académiques. Risque d'abandon élevé
<u>Scénario 3</u> : Reprendre les enseignements en octobre 2020. D'octobre à décembre, terminer l'année académique 2019-2020. L'année 2020-2021 commencera en janvier 2021 et se poursuivra jusqu'en septembre 2021	Bénéficier d'un temps encore plus long pour espérer contenir et vaincre l'épidémie	Le retard sera difficile à rattraper. Le risque de désapprendre est grand avec une probabilité de reprendre l'année à zéro, surtout pour les plus petits. Risque d'abandon très élevé
<u>Scénario 4</u> : Valider l'année sur la base des cours et des évaluations déjà effectués. Renoncer à organiser les examens nationaux cette année	Pas de retour à l'école avant la prochaine rentrée. Les ressources financières affectées aux examens peuvent être utilisées pour la mise en œuvre des mesures	Disparités importantes de niveau au sein des établissements. Arrivée massive de nouveaux élèves en 6 ^{ème} , 2 ^{nde} , 1 ^{ère} année d'université et insuffisance de places d'accueil. Risque très élevé pour les élèves de désapprendre et d'abandonner

Tableau 1 : Les différentes options possibles (Source : Auteurs du rapport)

Pour tenir compte du contexte sanitaire et dans le cadre du scénario 1, les salles de classe devraient être réorganisées pour éviter qu'elles ne soient surchargées. Chaque classe pourrait être divisée en deux groupes et un principe rotatif de cours pourrait être installé, la moitié de la classe faisant cours le matin, et l'autre moitié l'après-midi. Les groupes alterneront quotidiennement ou de façon hebdomadaire avec des cours à lire et des exercices à faire dans l'entretemps. Les classes aux effectifs très élevés pourront être divisées en plusieurs groupes. Dans ce cadre, les enseignants concernés par la fermeture des écoles due à l'insécurité pourraient être sollicités pour aider.

C) Recommandations

Nous recommandons ainsi :

- Au Gouvernement
 - Mesures préventives :
 - Doter les établissements scolaires et les universités disposant de points d'eau, de dispositifs de lavage des mains (DLM), et ceux n'ayant pas accès à l'eau, de gel hydro alcoolique ou de tout autre désinfectant contre les virus et bactéries testé et approuvé par le Laboratoire national de santé publique ;
 - Intégrer des postes d'hygiénistes dans l'administration scolaire et exercer un contrôle des mesures avec l'aide des parents d'élèves et des retraités résidant dans la localité.
 - Mesures d'accompagnement :
 - Mettre en place des mesures d'accompagnement pour les enseignants. Les enseignants étant en première ligne, ils devront fournir des efforts importants et avoir une double charge de travail. Pour les soutenir et les encourager, il est nécessaire de suspendre l'application de l'extension de l'IUTS sur les indemnités et primes des agents du secteur public et de trouver un consensus avec tous les acteurs. Cela permettrait de régler deux crises affectant l'éducation (la crise sanitaire et la crise sociale).
 - Mesures de changement durable :
 - Développer l'infrastructure technologique et installer une culture du numérique au sein de la société burkinabè.
- Aux Ministères en charge du secteur de l'éducation
 - Réorganisation administrative et pédagogique :
 - Mettre en place un mécanisme de concertation permanente et d'action conjointe entre les acteurs de l'éducation (ministères, partenaires sociaux, parents d'élèves, élèves, PTF) pour la prise de décisions et leur mise en œuvre. Entreprendre urgemment la concertation ;
 - Sensibiliser les différents acteurs (enseignants, élèves et étudiants, parents d'élèves, personnel administratif) sur la nécessité de terminer l'année académique 2019-2020 et sur les ajustements que cela nécessite ;
 - Mettre en place rapidement un comité pluridisciplinaire léger pour préciser les différentes propositions avec les modalités de mise en œuvre et les coûts estimatifs ;
 - Reporter de quelques semaines les examens nationaux ;
 - Réaménager le calendrier académique national en tenant compte des spécificités des villes comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso et des communes rurales ;
 - Commencer par une reprise graduelle des cours en donnant la priorité aux CM2, aux troisièmes et aux terminales (déterminer les zones pilotes).
 - Mesures d'accompagnement :
 - Effectuer une analyse des risques en milieu scolaire assortie d'un plan d'action visant la mitigation et la surveillance de chaque risque ;
 - Apporter un accompagnement aux établissements privés pour la mise en œuvre des différentes mesures ;
 - Mettre à contribution les enseignants concernés par la fermeture des écoles dues à l'insécurité. Au besoin, appeler en renfort le personnel enseignant à la retraite ;

- Reverser selon leurs profils les jeunes du Programme national des volontaires à la surveillance et l'encadrement des classes alternées ;
- Mettre en place un programme spécial pour les enfants déplacés et prévoir leur retour dans le système formel pour ceux qui en sont encore exclus.
- Mesures de changement durable :
 - Promouvoir les usages du numérique dans le secteur de l'éducation ;
 - Créer et faire fonctionner une chaîne éducative multimédia sur l'ensemble du territoire national ;
 - Repenser le modèle éducatif et redéfinir les grandes orientations.
- Aux directeurs d'écoles primaires et chefs d'établissements secondaires et universitaires
 - Mesures préventives :
 - Sensibiliser les acteurs sur les différentes mesures de prévention à respecter au sein des établissements scolaires et veiller à leur mise en œuvre. Accompagner ces différentes mesures d'une communication adaptée ;
 - Instituer le port du cache-nez dans tous les établissements scolaires et universitaires et en faciliter l'acquisition ;
 - Nettoyer et désinfecter régulièrement les salles de classe et les bureaux ;
 - Aérer quotidiennement les salles de classe et laisser s'écouler au moins une durée de deux heures entre le départ du 1^{er} groupe et l'arrivée du 2^{ème} groupe.
 - Mesures de changement durable :
 - Pour les universités, écoles supérieures et les instituts : développer une plateforme dédiée aux enseignements en ligne. Si nécessaire, contractualiser avec le secteur privé pour garantir l'équité d'accès au cours en ligne. Former tous les acteurs ;
 - Réaliser dans chaque école une ou plusieurs fosses à ordures organiques et installer un réceptacle à ordures pour le recyclage, notamment des débris scolaires ;
 - Clôturer les écoles même si c'est avec du fil de fers barbelés ou des haies vives entretenus par les élèves et parents d'élèves.
- Aux enseignants, encadreurs pédagogiques, éducateurs et administratifs
 - Décider des matières essentielles devant être couvertes et de celles non essentielles pouvant être rattrapées plus tard, pour chaque niveau d'enseignement ;
 - Pour le primaire : réorganiser l'emploi du temps pour chaque classe, en fonction du programme à rattraper et en tenant compte du principe rotatif pour le respect des mesures d'hygiène ;
 - Pour le post-primaire et secondaire : réorganiser le rythme scolaire de sorte à consacrer une journée par discipline. Cinq à six cours différents (si nous incluons le samedi) pourront être donnés par semaine jusqu'à épuisement du programme ;
 - Les enseignants du supérieur pourront envoyer leurs cours par email ou à travers une plateforme de diffusion et s'initier au tutorat à distance. Les expériences de certaines institutions d'enseignement supérieur privé ou interétatique pourraient inspirer les initiatives au niveau du public. Pour les étudiants n'ayant pas accès à ces outils, des photocopies pourraient être mis à leur disposition ;
 - Expérimenter les évaluations à distance.
- Aux élèves et étudiants, parents d'élèves et d'étudiants :
 - Accompagner la mise en œuvre des mesures en les respectant scrupuleusement ;

- Rester dans une dynamique de formation en utilisant cette période de fermeture des classes pour faire régulièrement de la lecture, de l'écriture, de la recherche, du dessin, du calcul, etc.

L'éducation étant indispensable au maintien de la paix et à l'amélioration des conditions de vie des Burkinabè, il nous faut agir et vite (UNESCO, 2016), pour ne pas déconstruire les avancées réalisées dans le domaine de l'éducation. Sans reprise rapide, des enfants pourraient ne jamais retourner à l'école, surtout les filles et les garçons en milieu rural.

III. Du secteur de la recherche

A) Constats et analyse

Très peu connue du grand public, la recherche n'est pas toujours perçue à sa juste valeur. Considérée, à tort comme une dépense non productive, elle peine à se développer au Burkina Faso. Avec l'avènement du COVID-19, c'est ainsi toute l'importance de la recherche qui est mise au grand jour dans la quête de réponses idoines à cette pandémie qui paralyse tous les pays. Le coronavirus nouveau, responsable de cette maladie, nécessite, en effet, à la fois de la recherche médicale, mais également de la recherche en sciences humaines et sociales au regard de son impact sur nos sociétés. Alors que les scientifiques du monde sont à la recherche d'un vaccin et/ou d'un médicament permettant de venir à bout de ce virus, les chercheurs burkinabè et africains tentent également de trouver des remèdes basés sur la phytothérapie, notre médecine traditionnelle.



*Image 3 : Le Premier ministre en visite à l'usine U-Pharma
(Source : <https://lefaso.net>)*

B) Principaux défis

Dans le secteur de la recherche, les principaux défis sont :

- Mettre à contribution les chercheurs nationaux pour trouver des remèdes contre le COVID-19, comprendre le comportement du virus dans notre écosystème, mesurer les impacts de la maladie dans nos sociétés ;
- Renforcer la recherche dans le sens d'une collaboration médecine traditionnelle & moderne ;
- Développer des alliances sous-régionales pour mutualiser les connaissances scientifiques produites ;
- Orienter les efforts vers les solutions endogènes facilement assimilables par les populations ;
- Rendre les résultats de la recherche accessibles au grand public.

C) Recommandations

Nous recommandons ainsi :

- Au Gouvernement :
 - Affecter une partie des ressources financières destinées à la lutte contre le COVID-19 à la recherche in situ avec des objectifs précis ;
 - Subventionner le passage à l'échelle des prototypes à fort potentiel issus de la recherche nationale ;
 - Installer la recherche nationale et internationale dans la chaîne de prise de décisions ;
 - Résoudre et harmoniser le statut des chercheurs quel que soit leur secteur d'appartenance (santé, agriculture, industrie, etc.).
- Aux chercheurs :
 - Multiplier les recherches expérimentales et fondamentales permettant de valoriser les savoirs locaux et en partager les résultats ;
 - Contribuer à la conceptualisation de modèles de résilience communautaire et de réduction des vulnérabilités ;
 - Privilégier la coopération scientifique au niveau national et sous régional.
- Aux citoyens :
 - Consolider la confiance faite à la recherche burkinabè et africaine en déconstruisant les clichés tendant à faire croire que n'est bien que ce qui est importé.

IV. Du secteur de l'économie

A) Constats et analyse

La crise sanitaire actuelle a également entraîné une crise économique mondiale. Toutes les économies du monde sont entrées en récession et de nombreux secteurs sont en difficulté. Les organisations internationales, parmi lesquels l'Union européenne, la Banque mondiale et le FMI, prédisent de graves répercussions économiques sur l'Afrique subsaharienne, en se fondant sur les faits suivants :

- Le PIB réel en Afrique subsaharienne devrait se contracter de 1,6 % en 2020, le pire résultat jamais enregistré. Ce chiffre est inférieur d'environ 5,2 points de pourcentage à celui qui était envisagé dans l'édition d'octobre 2019 des *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne*. Cette forte révision à la baisse s'explique en grande partie par les conséquences de la propagation du COVID-19 et des cours des produits de base inférieurs aux prévisions. Au Burkina Faso, le cordon sanitaire mis en place n'augure pas de perspectives reluisantes pour la croissance économique.
- Les mesures de confinement, de quarantaine et de fermeture des frontières pour atténuer la propagation du COVID-19 perturberont la production et réduiront nettement la demande ; l'effondrement de la croissance économique mondiale et le resserrement des conditions financières ont de fortes retombées sur la région ; la brusque baisse des cours des produits de base, notamment du pétrole, qui accentue les difficultés dans certains des plus grands pays de la région, tels que le Nigéria, riches en ressources naturelles

vont aggraver durablement la chute du PIB dans une économie faible comme celle du Burkina Faso. Tout ceci sont des chocs violents qui compliqueront la situation sociale et aggraveront les facteurs de vulnérabilité économique déjà présents.

Le marasme généralisé menace l'économie mondiale avec une magnitude supérieure à toutes les crises antérieures avec un effet cascade sans précédent. Les ravages économiques de la pandémie se propagent déjà : les chocs d'offre et de demande se conjuguent et se répercutent d'un pays à l'autre à travers leurs effets sur les voyages, le commerce, la finance, les marchés des produits de base et la confiance des investisseurs. Parmi les pays les plus touchés par le coronavirus, dix-sept sont des plaques tournantes essentielles dans les réseaux du commerce mondial, ce qui contribue à amplifier les répercussions économiques pour les pays en développement. En Afrique, les pays exportateurs de pétrole sont frappés de plein fouet par l'effondrement historique des cours d'un baril en dessous de 20 dollars. Les autres pays exportateurs de matières premières sont également déstabilisés par une chute drastique des cours sans que l'on puisse entrevoir un horizon de remontée éventuelle.

Les manœuvres spéculatives visant à limiter les exportations alimentaires pour renforcer la disponibilité des produits sur le marché extérieur, pourraient conduire à la flambée des prix. Si l'on se réfère aux enseignements de la crise alimentaire de 2008-2011, de telles mesures ont fait grimper les cours mondiaux de 13 % en moyenne et de 45 % pour le riz. Et ce sont les pays les plus pauvres qui en paieront le tribut le plus lourd parce que fortement tributaires des importations de denrées alimentaires : 80 % en moyenne des importations alimentaires des pays en développement proviennent de trois pays seulement (Vietnam, Inde, Thaïlande), et cette proportion grimpe même à plus de 90 % dans les pays fragiles et en situation de conflit, ce qui les rend extrêmement vulnérables aux changements des politiques commerciales dans les pays exportateurs.

Au Burkina Faso, seul l'or, devenu le principal produit d'exportation, échappe à la chute généralisée des cours. Pour autant, il ressort du dernier message du Chef de l'État à la Nation que le taux de croissance projeté pour 2020 sera de l'ordre de 2% contre une prévision initiale de plus de 6%. Cela signifie en d'autres termes que la pauvreté va s'aggraver, cette croissance étant largement insuffisante au regard du croît démographique. Si pour la majorité des pays subsahariens, la pandémie est l'unique responsable de la baisse, pour les pays du Sahel et notamment le Burkina Faso, il faut ajouter le terrorisme qui par les multiples attaques avait contraint la société SEMAFO au chômage technique pendant quelques mois après l'embuscade du 06 novembre 2019 dans l'Est, sur le convoi de la mine de Boungou.

La dernière année du PNDES est bien compromise, rattrapée par l'urgence sanitaire. En effet, la loi de finances rectificative procédera à une revue du portefeuille du programme d'investissement public (PIP) et recentrera les engagements sur les priorités du moment. Les titres et chapitres budgétaires seront également réaménagés pour permettre au pays de concentrer ses efforts sur la riposte à la pandémie.

A court terme, la loi de finances rectificative pourrait constituer une première réponse si elle accorde des ressources additionnelles aux secteurs sociaux et au secteur productif rural. Toutefois, l'on aura besoin d'un autre recentrage, global au plan thématique et sectoriel pour couvrir tous les aspects de la crise relevant de l'urgence et du court terme (pour le reste de l'année 2020).

B) Principaux défis

Au niveau économique, les principaux défis sont :

- Élaborer une stratégie nationale de sortie de quarantaine et de l'isolement dans le but d'une relance rapide de l'activité économique nationale, du commerce international et des finances publiques ;
- Rester crédible dans la gestion de la crise sanitaire et démontrer la capacité de l'État à gérer d'autres crises comme le défi climatique, la crise sécuritaire et le retour des déplacés ainsi que la permanente grogne sociale² ;
- Assurer l'efficacité et l'impact durable des mesures sociales et économiques pour soutenir les entreprises et les ménages vulnérables ?
- Faire du COVID-19 une opportunité pour une intensification de l'économie solidaire et soutenir massivement la production nationale (agriculture, industrie et services).

C) Recommandations

Nous recommandons :

- Au Gouvernement :
 - Élaborer une stratégie nationale de sortie de quarantaine et de l'isolement dans le but d'une relance rapide de l'activité économique nationale, du commerce international et des finances publiques. Des mesures visant à accompagner les travailleurs de l'informel et les PME Burkinabé devront y être intégrées ;
 - Commettre les gouverneurs de régions à présenter des plans locaux de sortie de la crise alignés sur la stratégie nationale et permettre aux collectivités de porter le leadership des mesures à appliquer ;
 - Octroyer en concertation avec les banques des prêts sans intérêts sur une période de 36 mois aux PME / PMI, démontrant une forte croissance les deux années précédentes (2018, 2019) (Critère d'admissibilité à déterminer par le gouvernement et les banques (prêts conjoints, garanties de prêts, etc.)) ;
 - Analyser les possibilités d'allègement des charges fiscales des PME / PMI ;
 - Élargir les mesures fiscales à tous les secteurs aussi bien en milieu urbain que rural ;
 - Identifier les possibilités d'obtenir des étalements ou moratoires, une réduction des conditions de crédits (taux d'intérêts et frais) et des financements temporaires/intérimaires aux PME / PMI, GIE, etc. avec des partenaires financiers permettra de déterminer si l'entreprise est admissible à des étalements de paiements ou à d'autres mesures d'allègement du fardeau économique ;
 - Commettre une équipe technique indépendante pour l'identification des niches fiscales afin d'élargir conséquemment l'assiette fiscale ;
 - Veiller à ce que les mesures sociales touchent les populations les plus vulnérables ;
 - Opter pour un financement direct des agriculteurs en lieu et place des programmes classiques ;
 - Lancer immédiatement un plan d'urgence de l'agriculture vivrière (le COVID-19 aurait révélé que chaque pays est seul face à son destin). Il est urgent de faire de gros investissements dans le secteur agricole afin de préparer dans les cinq années à venir une autosuffisance alimentaire) ;

² Notons que la grève des financiers en 2018 a eu des conséquences significatives sur l'économie nationale en général et sur la mobilisation des ressources en particulier. Tant que l'administration publique restera minée par des mouvements et des grèves, il sera difficile de relever les défis liés au COVID-19.

- ⊖ Lancer un vaste programme d'investissement dans l'énergie durable. La croissance des autres secteurs ne sera gagnée sans une transition énergétique réussie vers les énergies durables. La santé de l'économie du Burkina Faso en dépend.
- Consolider la collecte des taxes et impôts auprès des sociétés minières et persévérer dans les efforts de réinvestissement au profit des communautés concernées par les effets néfastes de ces activités extractives ;
- Promouvoir la consommation locale pour un effet de ruissellement (identifier des solutions innovatrices locales dans l'industrie agroalimentaire) tout en appuyant techniquement les entreprises agroalimentaires à être compétitives ;
- Implémenter le Lean Management au niveau des administrations et les entreprises publiques dont l'objectif serait de réduire de 25% les coûts de fonctionnement de ces structures ;
- Promouvoir une expérience pilote dans une région comme la Boucle du Mouhoun dans le type de « l'excellence régionale » fondée sur le potentiel des ressources naturelles et la mobilisation des populations ;
- Accélérer l'opérationnalisation du pôle de croissance de Bagré ;
- Ouvrir des corridors sécurisés pour assurer les approvisionnements entre les agglomérations d'une part, et les pays limitrophes d'autre part ;
- Investir massivement dans le secteur rural productif qui occupe plus de 60% des jeunes de 15 ans et plus ;
- Réhabiliter en urgence les Centres de promotion rurale. L'investissement dans le secteur agricole pourrait envisager un large recrutement de tous ces jeunes qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école ou de poursuivre une scolarité. Les former par des paysans volontaires (économie familiale et cultures hors sol), leur accorder des parcelles cultivables, leur permettre de vendre ou d'écouler leurs produits sans impôts pendant 2 ans ;
- Aux institutions financières :
 - Reporter le prêt des PME / PMI, GIE, etc. sur une période de 6 mois sans que des pénalités ne s'accumulent sur ces montants pendant cette période ;
 - Soutenir les PMI dans le domaine médical à accroître leur productivité avec des combinaisons de prêts-subsidies sur une période de 60 mois.
- Aux entreprises du secteur des télécommunications :
 - Vulgariser le portefeuille électronique, le transfert d'argent et de services financiers par téléphone mobile (systèmes des bons d'achats, le paiement de factures, l'échange de devises, le micro crédit et les services de particulier à particulier) ;
 - Réduire les coûts de transfert d'argent pour encourager ce type d'opérations pour les paiements ;
- A la société civile et aux citoyens :
 - Promouvoir le financement participatif (crowdfunding) pour soutenir les projets des jeunes et des femmes.

Les mesures que les pays ont dû prendre pour éviter la propagation du COVID-19 vont inévitablement mettre en péril les moyens d'existence d'innombrables personnes vulnérables. Le filet de sécurité social étant restreint, des millions de personnes souffriront. En outre, la pandémie atteint les rivages du continent africain à un moment où la plupart des pays manquent d'espace budgétaire pour absorber un tel choc, ce qui complique la riposte des pouvoirs publics. Le Burkina Faso se trouve dans la catégorie de ces pays pauvres en ressources

naturelles, ceux qui dépendent de l'aide extérieure. Si on ajoute à cela la gangrène terroriste qui ne manquera pas de se renforcer pendant que les efforts sont concentrés sur le COVID-19, le Burkina Faso connaîtra des grandes difficultés économiques malgré les mesures sociales annoncées si d'autres dispositions ne sont pas prises.

V. Du secteur de la sécurité

A) Constats et analyse



Image 4 : Unité anti-terroriste (source : <https://lefaso.net>)

Avant le COVID-19, le pays était déjà profondément atteint par l'insécurité et affaibli par le terrorisme. Cette épidémie et les contraintes économiques et sociales qu'elle impose aggraverait la situation sanitaire et sécuritaire notamment dans les zones rouges si rien n'est fait. Les mesures sociales envisagées devraient être revues en urgence pour prendre en compte les régions affectées par l'insécurité afin de renforcer la protection sanitaire déjà alarmante, l'accès à l'hygiène et l'information sur la maladie. Le risque que l'on s'enfonce davantage dans

une catastrophe humanitaire est assez élevé. Pour l'International Crisis Group, « le coronavirus, pourrait être une aubaine pour les groupes terroristes armés qui pourraient en profiter pour développer leurs activités. L'armée et la police deviendraient alors plus vulnérables ».

Dans ce contexte national déjà éprouvé par le terrorisme ou la peur du bioterrorisme, le Burkina Faso voit s'exacerber ses fragilités, et les élections qui se profilent à l'horizon laissent craindre des risques sécuritaires réels. Il est de notoriété que ces groupes tirent profit de la faiblesse des États pour se présenter comme une alternative aux populations. Les attaques se poursuivent dans notre pays en silence et ne rien envisager pendant l'épidémie, pour sécuriser les régions infectées par le terrorisme serait une grave erreur. Une attaque de Boko Haram a fait une centaine de morts au sein de l'armée tchadienne en pleine alerte au COVID-19. Ces malheureux événements rappellent l'urgence pour l'État de développer une stratégie de rapprochement et de pacification de la relation entre les FDS, les associations et les populations dans les zones à risques, à la faveur de la sortie en quarantaine des régions du pays.

Dans l'environnement actuel de sécurité nationale qui met en corrélation les fondamentaux tels la sécurité sanitaire, la défense nationale, la sécurité financière, la sécurité alimentaire et la sécurité de l'information, l'on pourrait penser qu'il est clair pour tous les acteurs que les épidémies mettent en danger la paix et la sécurité nationale. Ainsi donc le COVID-19 met en mal de façon certaine la sécurité humaine et les conséquences sécuritaires de cette épidémie sont indéniables avec des défis majeurs.

B) Principaux défis

Dans le secteur de la sécurité, les défis qui apparaissent sont les suivants :

- Le manque de lisibilité de la stratégie sécuritaire et de défense du Gouvernement ;

- Le recul de l'offre de sécurité dû à la propagation du COVID-19 et à l'application de certaines mesures telles le couvre-feu ;
- La dispersion de forces dans un contexte de lutte contre le terrorisme ;
- Les actions des personnels de sécurité qui peuvent aussi transmettre des agents infectieux aux communautés par l'utilisation de matériels non désinfectés (menottes, détecteur de métaux), de locaux infectés (violons, espaces de garde à vue), ou de techniques (palpation, fouilles...) avec des risques de contamination des éléments et des populations.

C) Recommandations

- Au gouvernement :
 - Prendre des mesures adéquates pour maintenir les capacités de sécurisation du pays à un niveau élevé pour répondre aux défis sécuritaires imposés par le COVID-19 ;
 - Continuer à assurer efficacement la lutte contre le terrorisme afin d'éviter l'occupation d'une partie du territoire par les mouvements extrémistes ;
 - Inviter les FDS au respect des droits humains dans le cadre de leurs interventions pour le respect des mesures prises dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 afin de faciliter la collaboration civilo-militaire ;
 - Offrir au personnel de sécurité une assurance maladie adéquate pour leur permettre de recevoir un traitement adapté en cas d'infection sur leur lieu de travail ;
 - Prévoir des réserves publiques d'urgence (denrées alimentaires, carburants, etc.) ainsi qu'un stock stratégique d'équipements médicaux suffisant y compris les équipements de protection individuelle (EPI) ;
 - Intégrer dans les stratégies sécuritaires, les préoccupations de prévention et de maîtrise des urgences de santé publique ;
 - Renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité dans l'élaboration d'outils législatifs et dans la mobilisation des ressources financières et matérielles ainsi que de la prise en compte de la vision inclusive de la sécurité et de la réponse à l'insécurité ;
 - Encourager la sécurité coopérative qui met l'accent sur le partage d'informations, de communication permanente des risques, de coordination entre les différentes forces ;
 - Faciliter et améliorer la coopération régionale et internationale en matière de gestion des crises ;
 - Créer un fonds d'appui aux initiatives de projets à impact rapide au profit des FDS handicapés du fait des attaques terroristes dans le but de ramener un climat apaisé entre civils et militaires (modalités à définir) ;
 - Accorder la gratuité de l'eau et de l'électricité jusqu'à l'extinction de l'épidémie (plafond à étudier) aux familles des FDS blessés ;
 - Doter les unités de facilités de communication avec leur famille grâce aux coûts réduits négociés avec les opérateurs de téléphonie mobile.
- Aux ministères de la santé, de la défense et de la sécurité :
 - Mettre en place un comité conjoint de gestion des aspects sanitaires et sécuritaires du COVID-19 orienté vers les personnels des FDS ;
 - Prendre en compte la dimension sécuritaire dans le plan de riposte ;
 - Former rapidement toutes les unités militaires à la prévention contre le COVID-19 pour les protéger et protéger les populations avec qui elles sont en contact ;

- Sensibiliser la haute hiérarchie de l'armée pour entreprendre une campagne d'information adaptée en direction des militaires (zones de confinement, d'isolement et de quarantaine pour des cas qui viendraient à se déclarer) et mise à la disposition de l'ensemble des FDS des kits d'hygiène pour eux et leurs proches ;
 - Doter les patrouilles de masques et de mini gels portables ;
 - Distribuer gratuitement aux militaires et à leurs familles une « pharmacie de premiers soins » composée de paracétamol et de pastilles de désinfection pour limiter les déplacements à risques ;
 - Décontaminer les camps/casernes militaires, les écoles et les académies et encourager des campagnes d'assainissement dans les camps de Bobo et de Ouaga (qui en ont besoin) ;
 - Inclure dans les curricula de formation des FDS, les sciences de l'hygiène et de l'assainissement ;
 - Doter chaque camp militaire, chaque brigade de gendarmerie et chaque commissariat de police d'un hygiéniste en santé hospitalière ;
 - Doter chaque camp, chaque brigade de gendarmerie et chaque commissariat de police des mêmes dispositifs de lavage ou de désinfection aux accès autorisés aux personnes extérieures ;
 - Encourager les FDS à soumettre des petits projets inspirés de leur mission de maintien d'ordre et de protection civile qu'ils pourraient réaliser avec les civils dans les communautés.
- Aux organisations de la société civile :
 - Étendre les activités de sensibilisation dans les casernes ainsi que la dotation en dispositifs de lavage des mains ;
 - Envisager des activités communes entre personnels des FDS et acteurs de la société civile dans le cadre des activités de la lutte contre le COVID-19.
 - Au secteur privé et aux citoyens :
 - Cibler les FDS dans les dons pour promouvoir le sentiment d'appartenance et d'unité à la même nation ;
 - Accompagner les FDS dans leur mission d'accompagnement à l'application des mesures gouvernementales par un comportement civique et citoyen.

L'épidémie du COVID-19 perturbe gravement les efforts de lutte contre le terrorisme et les autres formes d'insécurité au Burkina Faso. En elle-même, elle représente une grave menace contre l'existence de l'État. Au-delà des mesures prises par le gouvernement, il importe de développer une collaboration synergique entre les acteurs publics, privés, associatifs et les citoyens pour relever les défis sécuritaires du COVID-19 à travers un fructueux partenariat civilo-militaire.

VI. Du secteur du dialogue, du pacte social et de la communication

A) Constats et analyse

Plus ou moins fragilisé par les attaques terroristes incessantes et les conflits sociaux, l'État burkinabè a du mal à assurer le parfait maillage de son territoire et à répondre aux attentes sociales nombreuses occasionnant du coup une perte de son autorité. Dans cette dynamique, les populations sont plus ou moins contraintes de s'organiser afin de combler le vide laissé par

l'État central. La confiance entre gouvernés et gouvernants, fondateur du pacte social, se trouve ainsi ébranlée. En effet, l'origine du pacte social fondateur de notre État moderne repose sur la conviction selon laquelle l'État est préférable à l'anarchie. Seule une association libre et volontaire dans laquelle chacun s'unit à tous est à même de lui garantir la sécurité intégrale, entendons par là celle de la personne humaine et de ses biens. Même si l'état de nature, état infra-étatique, semble faire la promotion de ce qu'il convient d'appeler une égalité sympathique, tous les contractualistes sont convaincus qu'il faut vite en sortir. L'état infra-étatique est éphémère dans la mesure où il ne garantit pas la durabilité des acquis personnels. La constitution de l'État, étape suprême de la recherche d'institutions sachant faire la promotion des libertés, repose sur cette confiance. Elle est pour ainsi dire le véritable pilier de nos États.

Une des principales révélations de la crise sanitaire due au Coronavirus c'est que le Burkina Faso a impérativement besoin d'un nouveau contrat social de base entre les gouvernants et les gouvernés d'une part, et entre les Burkinabè de la ville et ceux de la campagne d'autre part. En effet, il est ahurissant de constater la difficulté d'atteindre toutes les couches de la population malgré une alerte claire du danger mortel que représente le covid-19, mettant davantage à nu la nécessité pour tous d'accorder un regard nouveau sur le délitement de la société burkinabè.

L'indifférence observée de part et d'autre à l'annonce des premiers morts du virus est très inquiétante. L'union sacrée face au péril tarde à se construire et cela augure des lendemains incertains sur le potentiel social du Burkina Faso à faire bloc contre un ennemi extérieur du type virus ou du type terroriste. En un mot, le ciment social a fondu.

B) Principaux défis

Faisant déjà face au manque de confiance des Burkinabè, et à une crise sécuritaire, sociale et sanitaire, l'État burkinabè doit rétablir la confiance, la médiation sociale et le dialogue citoyen pour éviter une implosion sociale.

Ce défi commande, entre autres, une communication de qualité rendue difficile notamment par la prolifération des canaux informels (réseaux sociaux, rumeurs) et la multitude d'auteurs et d'acteurs provoquant une cacophonie qui engendre de la confusion au sein des citoyens. Il s'agit donc de reconstruire le lien de confiance et d'avoir une communication adaptée à la situation.



Image 5 : Appel à la cohésion nationale au Burkina Faso (source : <https://www.studioyafa.org>)

C) Recommandations

- Au Gouvernement :
 - Rendre le discours légitime, cohérent et audible à travers une gouvernance par l'exemple et une gestion des affaires publiques faite d'empathie, d'innovation et de créativité ;
 - Faire appel aux leaders religieux et coutumiers ainsi qu'à tous les autres leaders d'opinion pour faciliter la prise de conscience de la gravité de la situation dans laquelle nous nous trouvons et soutenir une sortie de crise ;

- Privilégier une communication de crise axée sur la protection de la patrie ;
 - Jouer pleinement le rôle de leadership en assurant l'unité d'action, l'unité de propos et l'unité de signification de l'information diffusée ;
 - Rétablir la confiance avec les gouvernés en adoptant des mesures qui ne les empêchent pas d'avoir leur dépense quotidienne et en se montrant solidaire de leur situation :
 - Poursuivre la réouverture des marchés dans le respect des mesures d'hygiène pour permettre aux travailleurs de gagner leur dépense quotidienne. Se fonder sur la responsabilité collective de ceux qui tiennent les marchés et les populations qui y vont ;
 - Renforcer les mesures d'hygiène autour des marchés, les gares routières, les écoles, les camps de déplacés, les prisons et les centres de personnes vulnérables.
 - Communiquer les mesures de prévention avec des mots et concepts que les populations comprennent : trouver les bons mots et la meilleure stratégie de communication pour faire passer le message en utilisant les savoirs locaux pour obtenir l'adhésion des communautés et maintenir le cordon sanitaire même après le péril COVID-19 ;
 - Sensibiliser et renforcer les mesures de prévention dans les zones touchées par les conflits terroristes et au sein des populations déplacées ;
 - Construire un dialogue avec les différentes composantes de la nation sur les risques de notre siècle et leur gestion par l'introduction du management des risques dans les politiques publiques et la planification sectorielle en faisant de l'analyse des vulnérabilités et de la résilience communautaire la base de notre stratégie ;
 - Faire de chaque citoyen un maillon de l'action éducative et du développement des capacités individuelles et collectives à résister aux chocs, à tirer les enseignements des catastrophes vécues et à organiser l'avenir autrement ;
 - Apaiser le climat social au sein des travailleurs du secteur public en prenant les décisions appropriées, notamment en suspendant l'application de l'extension de l'IUTS et en ouvrant un dialogue pour trouver un consensus sur le sujet ;
 - Privilégier l'octroi des marchés des denrées alimentaires à distribuer aux petits producteurs locaux pour soutenir leur économie ;
- Aux partenaires sociaux :
 - S'engager dans une paix des braves afin de sauver l'essentiel.
 - Aux leaders d'opinions, politiques, syndicats et religieux :
 - Déconstruire le discours qui tend à faire du COVID-19 une fable ;
 - Sensibiliser sur le risque encouru par les communautés respectives en insistant sur la nature du risque aussi bien au niveau individuel que collectif ;
 - Avoir un langage mesuré propice à la promotion de la cohésion sociale et assumer les responsabilités d'éducation à la citoyenneté ;
 - Faire de l'homme le centre du combat : l'homme doit être considéré comme la finalité des actions en privilégiant la protection des Burkinabè et de leur bien-être à la fois individuel et collectif ;
 - Privilégier une communication de patriotisme social, de solidarité active et de propositions constructives.
 - Aux commerçants et acteurs économiques :

- S'organiser pour la mise en œuvre des mesures d'hygiène et de prévention par une autogestion rigoureuse au sein des marchés et *yaars* ;
 - Repenser les déplacements collectifs dans les transports en commun, en limitant le nombre de passagers et en faisant respecter les distances de sécurité. Prendre la température des personnes au niveau des gares routières et installer des dispositifs de lavage des mains ;
 - Encadrer les gares routières à l'image des aéroports pour plus d'hygiène et de sécurité (mettre les gares routières aux normes et démanteler les mécanismes de ramassage sauvage pour instaurer un système de suivi du voyageur depuis la prise du ticket jusqu'à la destination finale.
- Aux acteurs de médias :
 - Privilégier un traitement de l'information en accord avec le professionnalisme et la responsabilité sociale des médias ;
 - Adopter un journalisme de solution.
 - Aux citoyens :
 - S'inscrire dans une démarche collective et solidaire en développant des capacités d'adaptation, de tolérance et d'autocritique ;
 - Construire une communauté de destin autour des valeurs humaines en évitant de se dresser les uns contre les autres ;
 - Privilégier la diffusion d'informations crédibles et exactes ;
 - Promouvoir une communication de sensibilisation-éducation.

Sans une union sacrée active entre les fils et les filles du Burkina Faso, au travers d'un nouveau contrat social instaurant une confiance solide entre gouvernants et gouvernés, il serait difficile de venir à bout des multiples défis liés à la cohésion sociale. Tous les acteurs sont interpellés sur le péril commun et le Gouvernement doit assumer son rôle de leadership pour rassurer et réunir les Burkinabè autour de l'essentiel afin de tourner la page de la crise sanitaire et de relancer le processus de construction de la nation.

VII. De l'implication des femmes et filles dans la lutte contre le COVID-19

A) Constats et analyse

Les femmes sont particulièrement exposées aux épidémies parce qu'elles sont largement sollicitées pour prendre soin des malades et pour gérer les familles. Partout dans le monde, les femmes développent la résilience contre la pandémie et montrent du leadership pour porter la dynamique du changement de comportement social (individuel et collectif) qu'impose le COVID-19. C'est ce que constate le magazine scientifique britannique *The Lancet* qui publie une enquête menée par trois chercheuses - Clare Wenham, Julia Smit et Rosemary Morgan - du groupe de travail international Genre et COVID-19. Au Burkina Faso, les femmes ont pris dès les premières confirmations de la pandémie, des initiatives pour amplifier les messages de prévention et de protection. Elles se sont engagées dans des actions sur le terrain et ont entrepris des plaidoyers auprès des leaders communautaires pour faire passer les messages. L'exemple qui met en évidence cette participation active à la lutte contre COVID-19 est l'initiative

Femmes Riposte COVID-19 qui a pris le pouvoir sur les réseaux sociaux avec la diffusion des messages, des vidéos en langues nationales et des actions de prévention.

Dans les régions, les Burkinabè sont en première ligne dans la lutte contre le coronavirus et sur tous les fronts, et démontrent quotidiennement que la propagation communautaire peut être maîtrisée grâce aux femmes, tout en renforçant la résilience sanitaire des communautés. De la



Image 6 : Corvée d'eau et COVID-19 (source : <https://www.oxfam.org/fr>)

prévention aux soins, elles ont en plus la responsabilité de sécuriser les enfants tout en restant exposées aux risques de contamination par les hommes et les jeunes adultes contraints d'assurer la subsistance quotidienne. Au Burkina Faso, comme dans les autres pays du monde, les femmes constituent la majorité des travailleurs du secteur de la santé et des services sociaux, elles constituent la majorité des personnes âgées (tranche d'âge la

plus vulnérable) et celles qui sont susceptibles de passer plus de temps dans les hôpitaux. À cet égard, les femmes font partie des populations les plus à risque de contamination.

Depuis la fermeture des écoles, des millions d'enfants se retrouvent assignés à domicile et sous bonne garde des mères. Cette situation comporte des effets spécifiques sur les femmes, car ce sont elles qui, le plus souvent, assument les tâches domestiques et s'occupent des enfants au détriment de leurs activités génératrices de revenus. La crainte d'une recrudescence des violences conjugales est l'une des autres conséquences liées aux mesures de confinement. Un phénomène dont s'inquiètent les associations féminines et à juste raison.

Une attention doit également être portée à la santé des femmes enceintes, qui constituent également un groupe à risque. Les visites médicales pendant la grossesse doivent pouvoir être maintenues dans des conditions sanitaires acceptables et les accouchements être réalisés dans des mesures d'hygiène renforcées en cette période de COVID-19.

B) Principaux défis

Malgré leur implication, les femmes et les filles les moins éduquées ont moins accès aux informations, y compris les informations importantes et vitales. Les femmes surtout du milieu rural sont plus susceptibles de recevoir des informations inexactes, que ce soit délibérément (structures de pouvoir inégales dans la communauté / ménage ou pour l'exploitation) ou bien par inadvertance. La fermeture des écoles et les restrictions de mouvement perturbent par ailleurs la routine et l'accès au soutien social (stress sur les parents et tuteurs, perte d'emploi, manque de services de garde, enfants vivant dans des ménages où sévit la violence conjugale ou la violence contre les enfants).

C) Recommandations

- Au Gouvernement :
 - Maintenir le service minimum de protection civile pour les femmes dans l'espace public ;

- Impliquer les organisations féminines dans l'application des mesures sociales annoncées ;
 - Créer un partenariat avec les organisations féminines pour la sortie de la crise, secteur par secteur et spécifiquement dans l'éducation, la santé et le secteur informel marchand ;
 - Doter les maternités d'espace modèle de distanciation et de rigueur hygiénique (port du masque, lavage systématique des mains, interdiction d'introduire des produits non autorisés) ;
 - Doter le personnel des maternités d'équipements adéquats pour sécuriser les accouchements et protéger le personnel de santé et les malades ;
 - Doter les familles du personnel de santé des kits de protection parce qu'elles constituent un maillon dans les contagions périphériques ;
 - Réorganiser les commodités des lieux publics et les camps de concentration des personnes déplacées selon le genre ;
 - Initier un programme spécial de résilience sanitaire dans les camps de personnes déplacées et renforcer la sécurité alimentaire de ce groupe spécifique ;
 - Soutenir les associations féminines qui sont investies dans la prévention et la sensibilisation en les dotant d'équipements de protection ;
 - Prioriser les contrats de production des linges médicaux (draps, blouses, masques, charlottes, et protections de literies) avec les entreprises familiales et individuelles promues par les femmes ;
 - Doter les centres d'écoute et d'hébergement des femmes victimes de violences de dispositifs sanitaires standard (lave main, savons, masques, serviettes hygiéniques et vivres) ;
 - Encourager le secteur privé à cibler les associations féminines et les centres d'accueil des femmes vulnérables pour les dons en kits d'hygiène ;
 - Construire une base de données sur les femmes tradi praticiennes confirmées dans les régions et établir un mécanisme de collaboration avec les services pharmaceutiques.
- Aux Associations féminines :
 - Mettre en place un système d'information et de collecte de données sur le genre et les épidémies au Burkina Faso pour constituer des bases de données sur le sujet ;
 - Promouvoir, en collaboration avec l'État, la production des masques ambulatoires et certifiés, et d'autres équipements à usage courant réalisés par les femmes pour booster l'emploi dans ce secteur ;
 - Poursuivre et intensifier les actions de prévention et de sensibilisation contre le COVID-19.

Exposées aux risques de contamination en tant qu'accompagnantes et membres des personnels soignants, comme cela a été le cas lors de l'épidémie d'Ébola en Afrique de l'Ouest entre 2014 et 2016, les femmes doivent bénéficier d'une plus grande attention des autorités politiques et sanitaires. « La lecture de genre semble une clé pour construire une réponse efficace à la flambée de ces maladies », concluent les trois chercheuses citées dans *The Lancet*. Sans doute une leçon à tirer de cette nouvelle pandémie.

VIII. Du secteur de l'intégration régionale

A) Constats et analyse

La sous-région ouest africaine ne semble pas être préparée rigoureusement à une sortie de la crise sanitaire liée COVID-19. Pourtant, si l'on considère les leçons apprises des épidémies antérieures, la région peut lutter efficacement contre le coronavirus grâce à des méthodes de prévention éprouvées. Le Burkina Faso, du fait de sa position géographique centrale, ouverte sur six frontières, est le pays qui risque de payer le prix le plus élevé d'un déconfinement mal négocié, s'il ne prend pas le leadership d'une démarche harmonisée avec ses voisins dans le cadre d'un processus communautaire (UEMOA et CEDEAO). Le Burkina a la chance d'appartenir à de nombreuses organisations régionales toutes restées aphones durant la crise du COVID-19 : l'Autorité du Liptako Gourma, l'UEMOA, le Conseil de l'entente, la CEDEAO, le G5 Sahel, le CILSS et l'Union africaine. Celles-ci, à défaut d'avoir anticipé une telle catastrophe, doivent élaborer une stratégie globale post-riposte pour contrer une éventuelle résurgence de la maladie et relancer rapidement les économies éprouvées par le COVID-19. Le bilan du coronavirus (COVID-19) en Afrique de l'Ouest au jeudi 16 avril 2020 est de 3946 cas confirmés. Le tableau ci-dessous présente la situation par pays.

PAYS	CAS CONFIRMES	DECES	GUERIS
Côte d'Ivoire	654	06	146
Ghana	636	08	17
Niger	584	14	97
Burkina Faso	528	30	177
Nigeria	373	11	99
Guinée	404	01	41
Sénégal	314	02	190
Mali	148	13	34
Togo	81	03	35
Liberia	59	06	04
Cap-Vert	55	01	01
Guinée-Bissau	46	00	03
Bénin	35	01	18
Sierra Leone	13	00	00
Gambie	09	01	02
Mauritanie	07	01	02

Tableau 2 : Récapitulatif de la situation du COVID-19 en Afrique de l'Ouest.

Source : <https://www.yeclo.com/covid-19-voici-le-bilan-afrique-de-l-ouest-ce-16-avril-2020/>

Outre les mesures de confinement, la fermeture des frontières et la mise en quarantaine des régions entières, les pays ont pris des décisions exceptionnelles, et instauré des contrôles plus étroits des déplacements par des couvre-feux de plusieurs heures, afin de limiter les déplacements de populations, et la réduction de la vie sociale (lois limitant les regroupements) pour ne pas aggraver la propagation du virus.

Les organisations régionales du fait des souverainetés nationales sur les politiques de santé, n'ont pas le pouvoir d'intervenir directement dans la gestion de la pandémie de COVID-19, mais elles pourraient s'impliquer dans les mécanismes de sortie proposés par les pays. Elles pourraient aussi soutenir la coordination des politiques, surtout dans les zones transfrontalières.

A cet effet, une campagne régionale pourrait être élaborée pour compléter les efforts des pays en prenant le leadership de la coordination harmonisée d'une politique régionale en santé. Pour cela, la CEDEAO dispose de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) et pourrait réactiver les dispositifs utilisés pour lutter contre Ebola.

B) Principaux défis

- Mobiliser l'ensemble de ces organisations régionales pour élaborer une stratégie endogène de sortie de COVID-19, instaurer une dynamique régionale de riposte durable et relancer l'économie régionale sans rompre les chaînes nationales de protection sanitaire ;
- Créer une synergie énergétique dans les actions des intervenants et la pluralité des politiques, normes et législations sanitaires, pour renforcer la mobilisation des ressources et l'accès aux soins de santé dans l'espace CEDEAO ;
- Lors de la réouverture des frontières, sans une politique harmonisée, la sous-région risque de faire face à un rebond de contaminations parce que la première vague aurait été mal maîtrisée au plan régional. Face à la crise, chaque État s'est contenté de fermer ses frontières et s'est efforcé de prendre des mesures économiques et sociales à l'interne ;
- Il est impératif de mettre en place un mécanisme africain de lutte contre les épidémies en renforçant les capacités de l'OOAS. Celle-ci sera en première ligne pour la sortie du COVID-19, la surveillance épidémiologique des maladies infectieuses dans la région, et la prévention d'un possible rebond de la maladie.

C) Recommandations

- Aux États de la sous-région :
 - Instaurer le port obligatoire du cache nez (masque) pour tout voyageur et une désinfection régulière des mains ;
 - Renforcer les contrôles sanitaires aux frontières ;
 - Élaborer une communication de prévention et protection adaptée aux populations des frontières avec la collaboration des organisations sous régionales ;
 - Maintenir sous quarantaine les premières vagues de populations bloquées hors des frontières nationales et procéder à un dépistage systématique des voyageurs pendant 06 mois ;
 - Décontaminer tous les aéroports et ports de transit vers le Sahel³ ;
 - Promouvoir les start-up dans le domaine des équipements sanitaires et d'hygiène ;
 - Renforcer le cordon sanitaire dans les camps de réfugiés et les centres des personnes déplacées internes.
- Aux organisations sous-régionales :
 - Activer les fonds de soutien à l'emploi pour les pays les plus touchés par la crise ;
 - Renforcer les équipes de recherches sous régionales et pluridisciplinaires en maladies infectieuses avec la facilitation de l'OOAS ;
 - Soutenir les politiques nationales de médicaments en investissant pour une relance mutualisée des médicaments ;

³ L'exemple des contagions sur le porte-avion Charles De Gaulle doit instruire.

- Soutenir le secteur privé sous régional pour la production d'équipements médicaux et exonérer de taxes les importations d'équipements et de consommables médicaux pendant au moins un an ;
- Entreprendre rapidement une concertation régionale pour établir des centres communs de dépistage et de confinement à la frontière ;
- Procéder urgemment à l'ouverture de corridors sécurisés pour alléger le trafic routier transfrontalier pour éviter les « bouchons » d'une reprise brutale tout en adoptant une circulation alternée sur la base des numéros d'immatriculation (pairs et impairs) ;
- Encourager chaque État à poursuivre le maintien du cordon sanitaire et organiser la levée progressive des frontières de manière concertée ;
- Donner les moyens aux États de désinfecter systématiquement les véhicules à la première traversée des frontières (camions, véhicules personnels, trains) ;
- Procéder à une revue opérationnelle des compétences des organisations régionales et définir celles qui leur permettront de mobiliser rapidement des ressources pour soutenir les États qui doivent faire face aux conséquences économiques du COVID-19 ;
- Élaborer un plan qui permet aux banques locales de soutenir les investissements, et appliquer des emprunts aux taux les plus bas possible pour les ménages, les entreprises et soutenir les entreprises en difficulté ;
- Mettre en place une politique harmonisée de protection civile à travers une unité de coordination des réponses aux urgences sanitaires, à l'image des commandements mis en place contre le terrorisme.

L'intégrale régionale risque d'être fortement ébranlée par l'épidémie du COVID-19 en Afrique de l'Ouest. Les États ont pris les devants pour leur survie en prenant des mesures contre les principes de base de l'esprit communautaire. Pour une sortie réussie de la crise, il importe que les organisations sous-régionales assument leurs missions de fédération des peuples et des économies. Le leadership devrait être porté par la CEDEAO qui dispose d'un outil d'intervention à savoir l'OOAS. Le Burkina Faso, grâce à sa position centrale, devrait jouer un rôle clé d'influenceur pour une action communautaire pour une sortie heureuse de l'épidémie et pour la relance de la vie économique et sociale dans la sous-région.

Conclusion

Le COVID-19 a plongé le monde entier dans la désolation. Chaque région, chaque pays et chaque collectivité développe des initiatives pour faire face à la pandémie. En Afrique de l'Ouest, la CEDEAO, à travers l'OOAS développe des initiatives pour soutenir les États membres. Au Burkina Faso, les constats montrent un secteur sanitaire en difficulté, un secteur éducatif à l'arrêt, un secteur de la recherche en mouvement pour la quête d'un remède, un secteur économique en crise profonde, un secteur sécuritaire en dégradation, un pacte social menacé de fracture, une condition féminine négativement impactée et l'intégration régionale remise en cause dans ses principes et dans ses fondements.

De multiples défis se présentent au pays et sont répertoriés dans ce rapport. Le tableau est le suivant :

- Une gestion sanitaire de l'épidémie qui souffre d'une synergie nationale ;
- Un système éducatif déjà fragilisé par l'insécurité et la grogne sociale et menacé par l'épidémie ;

- Une recherche médicale mobilisée pour trouver un remède au COVID-19 malgré une faiblesse des ressources.
- Une économie fortement touchée par les mesures prises aussi bien au niveau national qu'au niveau international : les transports, le tourisme, le commerce, les activités minières et bien d'autres services formels et informels sont au ralenti ;
- Un secteur sécuritaire face au défi terroriste appelé en rescousse pour faire respecter les mesures de restriction des libertés : pendant que toute l'attention est portée sur le COVID-19, les mouvements extrémistes continuent les attaques au Nord et à l'Est du territoire et plongent le pays dans la crise humanitaire ;
- Un pacte social fragilisé par la grogne sociale et par les conflits intercommunautaires : un discours manichéen s'installe entre les acteurs de la vie nationale dans un contexte de dialogue de sourd ;
- Une condition féminine dégradée du fait des violences basées sur le genre et l'exposition des femmes à la maladie au regard de leurs rôles sociaux importants ;
- L'esprit d'une « CEDEAO des peuples » dévoyé par la fermeture des frontières qui encourage le repli national.

Au regard de ces défis, ce rapport énonce quelques recommandations dont les principales sont :

- Encourager une action synergique de l'ensemble des acteurs (État, société civile, secteur privé, communautés coutumières et religieuses, partenaires techniques et financiers) dans les actions préventives et curatives contre le COVID-19 ;
- Adopter des mesures consensuelles pour sauver le système éducatif par une reprise sécurisée des activités pédagogiques ;
- Encourager la recherche de remèdes endogènes dans la lutte contre le COVID-19 à travers un soutien aux chercheurs nationaux et un partenariat avec les tradipraticiens ;
- Adopter un programme économique robuste pour relancer l'économie, en partenariat avec les pays de la sous-région et les partenaires internationaux ;
- Concilier l'accompagnement de l'application des mesures de restriction avec la lutte contre le terrorisme pour limiter les attaques dans les zones dites rouges ;
- Promouvoir un dialogue inclusif entre le gouvernement, les partenaires sociaux, les acteurs politiques, les animateurs de la société civile et les leaders d'opinion pour établir un pacte social consensuel afin de construire un projet de développement apaisé et solidaire pour l'après COVID-19 ;
- Prendre des mesures pour éviter la dégradation de la condition des femmes et des filles due à l'épidémie ;
- Assurer le leadership de la promotion de l'esprit de la « CEDEAO des peuples » dans l'optique d'un déconfinement progressif et sécurisé de la sous-région ouest africaine.

Le COVID-19 a été un élément révélateur des vulnérabilités multisectorielles du Burkina Faso. Pour faire de cette épidémie une opportunité de croissance intégrale, les Burkinabè doivent se surpasser et s'asseoir pour trouver un minimum de consensus. L'ampleur des constats et l'immensité des défis imposent un changement de comportement et un élan commun pour donner un contenu au patriotisme tant vanté par les uns et les autres. Le Burkina Faso fait face à une menace grave existentielle et l'urgence de s'unir et d'agir s'impose à tous.

Bibliographie

ANTIL, A. (2019). *Sahel : soubassements d'un désastre*. En ligne : https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/sahel_soubassements_dun_desastre.pdf

ARCEP (Autorité de régulations des communications électroniques et des postes). (2019) *Données du marché national de l'internet et des locations de capacités – 3^{ème} trimestre 2019*. Ouagadougou : Observatoire des marchés.

ASSANVO, V. et al. (2019). *Extrémisme violent, criminalité organisée et conflits locaux dans le Liptako-Gourma*. Rapport sur l'Afrique de l'Ouest 26. En ligne : <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/war-26-fr.pdf>

BAGAYOKO, N. (2017). *Vers une réforme du système de sécurité burkinabè ?* Observatoire du monde arabo-musulman et du Sahel. En ligne : <https://www.frstrategie.org/web/documents/programmes/observatoire-du-monde-arabo-musulman-et-du-sahel/publications/15.pdf>

BONKOUNGOU, P. (2017). *Hegel et le lien. Réflexion sur la réconciliation comme achèvement d'un monde libre*. Ouagadougou : Ouaga1/Pr. JKZ.

CONSTITUTION DU BURKINA FASO. En ligne : <https://lavoixdujuristebf.files.wordpress.com/2013/08/constitution-du-burkina-faso2.pdf>

DEPOVER, C., ORIVEL, F. (2012). *Les pays en développement à l'ère de l'e-learning*. Paris : UNESCO.

FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME. *Stratégie du Fonds mondial en matière d'égalité des genres*. En ligne : https://www.theglobalfund.org/media/1246/core_genderequality_strategy_fr.pdf?u=637166000850000000

FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME. (2014). *S'attaquer aux inégalités de genre et renforcer les ripostes en faveur des femmes et des filles. Note d'information*. En ligne : https://www.theglobalfund.org/media/5720/core_gender_infonote_fr.pdf

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL. (2020). *Perspectives économiques régionales. Afrique Subsaharienne. COVID-19 : une menace sans précédent pour le développement*. Washington : IMF Publication Services

GIRARD, R. (1982). *Le bouc émissaire*. Paris : Grasset.

INTERNATIONAL CRISIS GROUP. (2017). *Nord du Burkina Faso : ce que cache le jihad. Rapport Afrique n° 254*. Brussels : International Crisis Group. En ligne : <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/254-nord-du-burkina-faso-ce-que-cache-le-jihad.pdf>

INTERNATIONAL CRISIS GROUP. (2019). *Reprendre en main la ruée vers l'or au Sahel central. Rapport Afrique n° 282*. Brussels : International Crisis Group. En ligne : <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/burkina-faso/282-reprendre-en-main-la-ruée-vers-lor-au-sahel-central>

INTERNATIONAL CRISIS GROUP. (2020). *Burkina Faso : Sortir de la spirale des violences. Rapport Afrique n° 287*. En ligne : <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/287-burkina-faso-sortir-de-la-spirale-des-violences.pdf>

KONE, C.B. (2010). *De la réconciliation terrestre. Essai d'une citoyenneté réhabilitée*. Berlin : Peter Lang.

KONE, C. B. (2011). *Médiation et gestion des conflits. Essai sur les fins pacifiques de sortie de crise*. Berlin : Peter Lang.

MARTINEZ-ALVAREZ, M. *et al.* (2020). *COVID-19 pandemic in west Africa*. En ligne : [https://www.thelancet.com/journals/langlo/article/PIIS2214-109X\(20\)30123-6/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/langlo/article/PIIS2214-109X(20)30123-6/fulltext)

MINISTERE DE L'ENERGIE. (2018). *Tableau de bord 2017 du ministère de l'énergie*. En ligne : https://energie.bf/wp-content/uploads/2019/06/ME_Tableau_de_bord-2017.pdf (consulté le 25 Avril 2020).

OULON, A. S. (2020). *Comprendre les attaques armées au Burkina Faso. Profils et itinéraires de terroristes*. Ouagadougou : Emile Sia Editeur

PLANTARD, P. (2015). Contre la « fracture numérique », pas de coup de tablette magique !, *Revue projet* n°345, 23-30.

RIDDE, V. (2012). *L'accès aux soins de santé en Afrique de l'Ouest. Au-delà des idéologies et des idées reçues*. Montréal : Presses universitaires de Montréal.

ROUSSEAU, J. J. (2001). *Du contrat social*. Paris : Flammarion.

SAMBE, B. (2015). *Boko Haram : Du problème nigérian à la menace régionale*. Le Caire : Timbuktu Editions.

SIA, B., 2019. *Analyse du rapport au temps des apprenants dans un dispositif d'apprentissage collaboratif à distance*. Thèse soutenue le 28 Novembre 2019, Université de Cergy-Pontoise, France.

TIEMTORE, Z. (2008). *Technologies de l'information et de la communication, éducation et post-développement en Afrique. Entre mythe de la technique et espoirs de progrès au Burkina Faso*. Paris : Ed. L'Harmattan.

TIEMTORE, Z. (2011). Pratiques et usages d'Internet des enseignants et encadreurs stagiaires de l'École normale supérieure de l'Université de Koudougou : constats et analyses. *Annales de l'Université de Ouagadougou*, Série A, vol 013, 475-489.

TIEMTORE, Z. (2019). Utilisation du vidéoprojecteur dans l'enseignement supérieur : enjeux et influences pédagogiques. *Annales de l'Université de N'Djaména, Serie A, Hors-Série numéro 1*, 15-23.

UNESCO (2016). *L'éducation dans les situations d'urgence et les crises prolongées en Afrique subsaharienne*. En ligne : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000261658_fre.

YAMEOGO, V. (2010). Quels préalables pour une formation à distance réussie ? L'expérience de la formation à distance des directeurs d'écoles au Burkina Faso. In *Former à distance des formateurs : Stratégies et mutualisation dans la francophonie*. En ligne : https://rifeff.org/pdf/Ouvrage_fef_3.pdf

Références Internet

AGENCE D'INFORMATION DU BURKINA (2019). *Burkina Faso : 1 455 établissements scolaires fermés à cause de l'insécurité*. En ligne : <https://www.zoodomail.com/fr/education/burkina-faso-1-455-etablissements-scolaires-fermes-cause-de-linsecurite> (consulté le 10 Avril 2020).

BANQUE MONDIALE. *Rural population (% of total population)*. En ligne: <https://data.worldbank.org/indicator/sp.rur.totl.zs>. (consulté le 20 Avril 2020)

ABDERRAHMANE, A. (2019). *Le terrorisme au Sahel est là pour durer*. En ligne : https://www.elwatan.com/edition/international/le-terrorisme-au-sahel-est-la-pour-durer-10-11-2019?fbclid=IwAR2TovPv7bp_PfHPdpyKwnWpkyjIZRDjXhpuhrUmTLhYkRjsGEhWPchOj4 (consulté le 24 Avril 2020)

COMMISSION EUROPEENNE. (2019). *Au Burkina Faso, préserver la paix et la cohésion sociale est une priorité pour le FFU*. En ligne : https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/all-news-and-stories/au-burkina-faso-preserver-la-paix-et-la-cohesion-sociale-est-une-priorite-pour_en (consulté le 24 avril 2020)

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION. (2020). *Alors que la pandémie fait rage, les femmes et les filles sont encore plus à risque*. En ligne : <https://www.unfpa.org/fr/news/alors-que-la-pandemie-fait-rage-les-femmes-et-les-filles-sont-encore-plus-à-risque> (consulté le 20 Avril 2020)

FOND DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION. (2020). *Aux prises avec le covid-19, les sages-femmes d'Éthiopie assurent des accouchements sécurisés*. En ligne : <https://www.unfpa.org/fr/news/aux-prises-avec-le-covid-19-les-sages-femmes-déthiopie-assurent-des-accouchements-sécurisés> (consulté le 20 Avril 2020)

FORTES, V. (2020). *Covid-19 : voici le bilan Afrique de l'Ouest de ce 16 avril 2020 et les 3 pays les plus touchés*. En ligne : <https://www.yeclo.com/covid-19-voici-le-bilan-afrique-de-louest-ce-16-avril-2020/> (consulté le 22 Avril 2020)

G5 SAHEL (2020). Communiqué du conseil des ministres des affaires étrangères du G5 Sahel. En ligne : https://www.g5sahel.org/images/Docs/Communique_final_V_3.pdf (consulté le 18 Avril 2020).

HUME, F., MACADRE, O. (2019). *Burkina Faso : les jeunes Peuls pris entre deux feux*. En ligne : https://netafrique.net/burkina-faso-les-jeunes-peuls-pris-entre-deux-feux/?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_term=https%3A%2F%2Fnetafrique.net%2Fburkina-faso-les-jeunes-peuls-pris-entre-deux-feux%2F&utm_content&utm_campaign=Actualit%C3%A9+africaine+du+5+d%C3%A9cembre+novembre+2019 (consulté le 30 Mars 2020).

INSTITUT D'ACCOMPAGNEMENT DES CARRIERES DIPLOMATIQUES ET INTERNATIONALES (IACDI), *Géopolitique du COVID-19 : Synthèse de débats panafricains sur une pandémie planétaire*. IACDI : Ouagadougou. En ligne : https://iacdi.org/wp-content/uploads/2020/04/Ouvrage_géopolitique_COVID-19_-T1-2-3_-10042020.pdf (consulté le 24 Avril 2020).

MADAMOMBE, I. (2006). *L'action des guérisseurs traditionnels. Soigner les patients exclus de la médecine moderne*. En ligne : <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/january-2006/l'action-des-guérisseurs-traditionnels>

MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PNL. (2020). *Point de presse du gouvernement : l'éducation en situation d'urgence, une approche résiliente face à l'insécurité*. En ligne : <https://www.facebook.com/ministereduc.burkina/photos/a.520869424733336/1643195129167421/?type=3&theater> (consulté le 14 Avril 2020).

NABOLE, I. (2019). Député Ousséni Tamboura : « Il faut que l'État se redéploie de manière massive dans la province du Soum » En ligne : <https://www.burkina24.com/2019/04/12/depute-ousseni-tamboura-il-faut-que-letat-se-redeploie-de-maniere-massive-dans-la-province-du-soum/?fbclid=IwAR2Aa69EiTrNZv7G6tYXMh5cZ1h0zQqTKldjOmUFdJazeX42wssv2jpRATo> (consulté le 15 avril 2019).

OCADES/CARITAS. (2019). *Burkina, référentiel cohésion sociale et paix*. En ligne : <http://ocadesburkina.org/wp-content/uploads/2019/07/RE%CC%81FE%CC%81RENTIEL-COHESION-SOCIALE-ET-PAIX-CARITAS-BURKINA.pdf>

ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE. (OAAS). *Programme 12 : Coopération technique et financière et harmonisation des politiques*. En ligne : <https://www.wahooas.org/web-ooas/fr/programmes/p12-cooperation-technique-et-financiere-et-harmonisation-des-politiques> (consulté le 20 Avril 2020).

OUEDRAOGO, D. (2020). *Préavis de grève des syndicats : Voici la plateforme revendicative*. En ligne : <https://lefaso.net/spip.php?article95136> (consulté le 24 Avril 2020).

PANARA, M. (2020). *Covid-19 : l'Afrique joue la carte de l'e-santé*. En ligne : https://www.lepoint.fr/afrique/covid-19-l-afrique-joue-la-carte-de-l-e-sante-03-04-2020-2369964_3826.php (consulté le 20 Avril 2020).

RFI (2019). *Burkina : le gouvernement veut protéger la cohésion sociale face au terrorisme*. En ligne : <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20190814-burkina-faso-le-gouvernement-planche-cohesion-nationale-face-attaques-terroristes> (consulté le 24 Avril 2020).

STRAUSS-KAHN, D. (2020). *L'être, l'avoir et le pouvoir dans la crise*. En ligne : <https://www.leclubdesjuristes.com/letre-lavoir-et-le-pouvoir-dans-la-crise/> (consulté le 14 avril 2020).

TERRIENNES, I. M (2020). *Coronavirus : face à la pandémie, les femmes en première ligne?* En ligne : <https://information.tv5monde.com/terriennes/coronavirus-face-la-pandemie-les-femmes-en-premiere-ligne-351787> (consulté le 20 avril 2020).

TOMONDJI, S. M. (2019). *Lutte antiterroriste : Notre plus grand défi commun*. Edité du 27 novembre 2019, posté par BURKINA INFO TV (BITV). En ligne : https://www.youtube.com/watch?v=6AViqNfeKGQ&fbclid=IwAR34e3o12ziAHSnc4A6h_KLNi3kctxb2opTXqFBh_PxIeqotFnsZukAo0fs&app=desktop (consulté le 25 Avril 2020)

VEGLIO, C. (2017). *Terrorisme au Sahel : Dans cinq ans, il sera trop tard !*. En ligne : <http://www.sergemichailof.fr/wp-content/uploads/2018/05/Terrorisme-au-Sahel-Entretiens-auraficains-janvier-2018.pdf> (consulté le 24 Avril 2020).

Les Auteurs

Pr Serge Théophile BALIMA, Professeur des universités, Journalisme, Sciences de l'information et de la communication. Directeur Général du Bureau d'études – Conseils en communication BESTCOM Consulting. Ancien directeur de l'IPERMIC (Institut Panafricain d'Étude et de Recherche sur les Médias, l'Information et la Communication). Ancien Ministre, ancien Ambassadeur.

Dr Pascal BONKOUNGOU, Philosophe et enseignant. Spécialiste des questions morales et politiques et de la gestion des conflits.

M. Seydou BOUDA, Économiste planificateur. Ancien administrateur de la Banque mondiale, ancien Ministre et ancien Ambassadeur.

Mme Jocelyne Zaghé SOMÉ / DABIRÉ, Juriste, Commissaire principale de police, experte sur les questions de genre et sécurité et formatrice en droits humains, violences basées sur le genre et protection des civils.

Dr Mahamoudou KIEMTORÉ, Docteur en management de projets, enseignant-chercheur. Conseiller Expert en évaluation de programmes au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Canada.

M. Daouda MOUNIAN, Sociologue, Manager des innovations dans les entreprises. CEO du bureau d'études Burkine Bi International spécialisé sur les questions de développement des jeunes, de la communication, du Nexus humanitaire et de la gestion de la connaissance. Ancien fonctionnaire de l'UNICEF, spécialiste du développement des adolescents et des jeunes et de la communication pour le développement.

Mme Salimata NÉBIÉ / CONOMBO, Gestionnaire de programmes de développement, formation (extrémisme violent/lutte contre le terrorisme) et communication. Analyste de politiques et de programmes en gouvernance et sécurité, Think Peace Burkina. Secrétaire générale du Think tank Burkina International.

M. Célestin POUYA, Diplômé de Sociologie, de Philosophie et de Sciences politiques. Analyste des Politiques et Manager en Plaidoyer à l'ONG WaterAid. Ancien conseiller technique des ONG « Iles de paix » et « Family Care International ». Précédemment spécialiste en mobilisation sociale au Programme des volontaires des Nations Unies au PNUD.

Dr Poussi SAWADOGO, Conseiller des Affaires Étrangères, Enseignant-chercheur à l'ULB et Conseiller en formation à l'IACDI. Coach-formateur et écrivain. Précédemment expert en gouvernance et droits de l'homme au Centre d'alerte précoce du Burkina Faso. Ancien Secrétaire général du Gouvernement et du Conseil des ministres.

Dr Zacharia TIEMTORÉ, Enseignant-chercheur en Sciences de l'éducation, Expert en Management et en Sécurité humaine. Président de l'Institut Supérieur de Sécurité Humaine. Ancien Ministre en charge de l'alphabétisation.

M. Gérard ZONGO, Juriste, spécialiste en gestion des conflits et en ingénierie de la formation. Chargé des formations et du conseil à l'Institut Supérieur de Sécurité Humaine. Précédemment chargé de projet à la Commission Episcopale Justice et Paix.

